

ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JACQUES PREVERT - MOUAZE

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Les équipes enseignantes et municipales ont organisé les services scolaires et périscolaires de façon à accueillir les élèves et les parents, en tenant en compte des directives sanitaires publiées dans le « **Guide relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires dans le contexte COVID-19 à compter de la rentrée scolaire 2020-2021** ». ».

Aussi, vous trouverez ci-après :

- L'organisation de la rentrée (31/08 et 01/09)
- Les directives sanitaires
- L'organisation scolaire
- L'organisation périscolaire

L'ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE

Lundi 31 août

Les listes des classes seront affichées à partir de 16h30, sur les vitres du hall de l'entrée principale de l'école et envoyées par mail à l'ensemble des familles.

Mardi 1 septembre

Un accueil échelonné sera mis en place pour permettre à chaque enseignante d'accueillir les familles et d'expliquer :

- **L'organisation des entrées et sorties des élèves**
- **Le fonctionnement des services périscolaires**

8h20 - 8h30

classes	Lieu d'accueil
PS/MS de Mme VRIGNAUD	Devant l' entrée principale de l'école
CP de Mme CAZIN	Sous le préau <i>Entrée par le hall</i>
CP/CE1 de Mme LEMARDELE	Dans la cour <i>Entrée par le portail près du modulaire</i>

8h30 – 8h40

classes	Lieu d'accueil
PS/GS de Mme DEGOUILLES	Devant l' entrée principale de l'école
CE1/CE2 de Mme KERGAL	Dans la cour <i>Entrée par le portail près du modulaire</i>

8h40 - 8h50

classes	Lieu d'accueil
PS/MS de Mme THOMAS	Devant l' entrée principale de l'école
CE2/CM1 de Mme TOSKER et Mme MOLEZ	Dans la cour <i>Entrée par le portail près du modulaire</i>

8h50 - 9h00:

classes	Lieu d'accueil
PS/GS de Mme BOT	Devant l' entrée principale de l'école
CM1/CM2 de Mme MADORE CM1/CM2 de Mme BAYON	Dans la cour <i>Entrée par le portail près du modulaire</i>

Important : les parents des élèves de maternelle devront avoir un crayon pour cocher les fiches de pointage pour l'inscription au restaurant scolaire et à la garderie. (à mettre dans le cartable de votre enfant)

DIRECTIVES SANITAIRES

La mise en œuvre des directives sanitaires nécessite une collaboration très étroite entre les différents partenaires de l'école : équipe enseignante, équipe municipale, parents....

Fréquentation de l'école

- Les parents d'élèves s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38°C au plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la covid-19 chez l'élève ou sa famille.

Les règles de distanciation physique

- Les espaces clos (salles de classe, restaurants scolaires...) sont organisés de manière à maintenir la plus grande distance entre les élèves.

Les gestes barrière



- **Les parents devront obligatoirement porter un masque grand public et se laver les mains avant d'entrer dans l'école.**
- Les élèves devront se laver les mains, à minima : à l'arrivée dans l'école, avant chaque repas, après être allés aux WC, à l'arrivée au domicile le soir.
- Pour les personnels, le port du masque n'est pas obligatoire :
 - pendant les cours en maternelle,
 - quand ils sont à une distance d'au moins 1 mètre avec les élèves en élémentaireLe masque est obligatoire, le reste du temps.
- Pour les élèves, le masque est à proscrire en maternelle, n'est pas recommandé en élémentaire.

la ventilation des locaux

- Elle est assurée au moins 3 fois par jour (avant l'arrivée des élèves, durant les récréations et la pause méridienne, le soir lors du nettoyage des locaux.)

la limitation du brassage des élèves

- La limitation du brassage entre classes et groupes d'élèves n'est plus obligatoire.
- Dans la mesure du possible, les regroupements et croisements entre élèves ou parents seront limités.

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Horaires

matin

- Accueil des élèves : 8h20 à 8h30
 - *Par l'entrée principale pour les élèves de maternelle + CP de Mme CAZIN*
 - *Par le portail près du modulaire pour les classes d'élémentaire*
- Cours : 8h30 à 11h45
- Sortie de l'ensemble des élèves mangeant à la maison :
 - *par l'entrée principale de l'école.*

Après-midi

- Accueil de tous les élèves : 13h35 à 13h45
 - *Par l'entrée principale*

L'accueil au dortoir des élèves de PS a lieu à 12h45 ou 13h35. Il se fait par l'entrée principale.
- Cours : 13h45 à 16h30
- Sortie des élèves à 16h30
 - *Par l'entrée principale pour les élèves de PS/MS de Mme VRIGNAUD et Mme THOMAS et les CP de Mme CAZIN.*
 - *Par le portail donnant sur le city stade pour les élèves de PS/GS de Mme DEGOUILLES et Mme BOT.*
 - *Par le portail près du modulaire pour les classes d'élémentaire.*

ORGANISATION DU TEMPS PERISCOLAIRE

CANTINE

Cette année, le prestataire chargé de la fourniture des repas de cantine change. Cette nouveauté va modifier le processus d'inscription au service. Désormais, vous devrez inscrire vos enfants à la cantine, la veille au matin pour le lendemain. Soit le lundi matin, pour le déjeuner du mardi, le mardi matin pour le déjeuner du jeudi... et le vendredi matin pour le déjeuner du lundi.

Les vendredis (veille de vacances) seront comptabilisés les repas pour le lundi de la rentrée.

GARDERIE

Horaires matin : 7h30- 8h20

Horaires après-midi : 16h30-18h45

STATIONNEMENT

Afin de pouvoir déposer vos enfants en toute sécurité à l'école, vous pourrez aussi vous garer sur le parking de l'arrêt multimodal situé à côté du parking de l'école.

Les équipes enseignantes et municipales vous souhaitent une bonne rentrée 2020-2021 !!!